WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Nouvelle appellation - Nouvelle identité visuelle - Nouveau logo

GUIDE À DESTINATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

UN BESOIN D'IDENTITÉ ET DE VISIBILITÉ POUR UN ENSEIGNEMENT PERFORMANT

L'enquête menée en 2009-2010 auprès des chefs d'établissements du réseau d'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de l'identité et de la visibilité de ce réseau, a fait émerger plusieurs constats dont une perception faible de l'identité de celui-ci (y compris par les membres du personnel en faisant partie) et un manque de visibilité.

Le réseau de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles souffre d'un déficit d'image, tant en interne que vis-à-vis du public externe.

Il y a dès lors lieu de construire une image positive du réseau d'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles de valoriser ses nombreuses réalisations, de diffuser les valeurs qu'il défend, de cautionner les établissements qui en font partie et de faciliter le sentiment d'appartenance des membres de son personnel et de ses élèves et étudiants et, in fine, d'augmenter l'attractivité des projets pédagogiques qu'il entend mener.

Dans ce cadre, déterminer une appellation et une identité visuelle sont les premières étapes indispensables pour que nous puissions construire une image forte et cohérente de notre réseau.

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

UN NOM : WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT – UN ACRONYME : W-B E

« Wallonie-Bruxelles Enseignement » (W-B E) marque fortement le lien organique de notre enseignement officiel avec son pouvoir organisateur, la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec son Gouvernement, son Parlement, son Ministère, tout en s'ouvrant à l'ensemble des citoyens francophones de Wallonie et de Bruxelles – et surtout les élèves, les parents, les professeurs.

Cette appellation met également l'accent sur la compétence « Enseignement » présente dans une ou plusieurs étapes de la vie des citoyens francophones. Notre enseignement rassemble les établissements, les 30 000 membres du personnel qui y travaillent ainsi que les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui oeuvrent ensemble pour offrir aux quelque 211 000 élèves ou étudiants de la maternelle à l'enseignement supérieur un enseignement visant à amener chaque élève, étudiant ou apprenant au mieux de ses performances.

UN NOUVEAU LOGO ET UNE CHARTE GRAPHIQUE

Cette nouvelle appellation méritait une nouvelle image visuelle.
Le logo choisi par le jury de sélection met l'accent sur l'air de famille avec le logo de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur la compétence enseignement par son « e » travaillé, sur l'ouverture, l'épanouissement, le dynamisme, et l'enthousiasme par la silhouette déclinée par le « e ».

UN NOUVEAU SITE

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be rassemble les informations à destination des différents publics, via des profils différents : visiteur, étudiant-élève, enseignants, chefs d'établissement

UTILISATION DE L'APPELLATION WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT ET DU LOGO

La nouvelle appellation (nom et acronyme) et le nouveau logo seront implantés par étapes.

- tout nouveau support de production des établissements de Wallonie-Bruxelles Enseignement utilisera la nouvelle appellation et le nouveau logo selon la charte graphique communiquée ci-jointe et disponible en ligne sur le site du réseau
- le nouveau logo et la nouvelle appellation devront être utilisés lors de participation à des actions externes de visibilité

Il faut noter :

- que les établissements ne changent pas à ce stade de dénomination

- que, au plan juridique, l'appellation « Enseignement organisé par la Communauté française » devra être conservée dans les documents officiels ayant une portée juridique (diplômes, passation de marché,…)

- qu'il ne faut pas éliminer les documents existants (papeterie, brochures,…) pour les remplacer immédiatement par des documents avec le nouveau logo. La nouvelle appellation et le nouveau logo seront utilisés lors de la production de nouveaux supports après épuisement des stocks existants

- qu'une charte graphique appliquée au web sera transmise ultérieurement pour une mise en concordance des sites web des établissements scolaires

- que la signalétique externe des bâtiments fera l'objet d'une mise en place centralisée et que les établissements ne doivent donc pas lancer eux-mêmes des travaux d'aménagement de la signalétique de leur(s) bâtiment(s)

Pour toute question:
communication@w-b-e.be

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

SOMMAIRE

p. 04 INTRODUCTION : LA SYMBOLIQUE

p. 06 LE LOGO ENSEIGNEMENT ET SES DÉCLINAISONS

p. 06 1. Le logo enseignement
p. 07 2. Les données colorimétriques
p. 08 3. La police de caractères du logo
p. 09 4. La zone d'exclusion à respecter
p. 10 5. Le logo enseignement en noir ou en négatif (blanc)
p. 11 6. Le logo enseignement sur un fond blanc, de couleur, noir
p. 12 7. Le logo enseignement avec/sans baseline
p. 13 9. Transparence et autres déclinaisons
p. 14 10. Les interdits dans l'usage du logotype

p. 17 LES FORMATS INFORMATIQUES

INTRODUCTION

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

LA SYMBOLIQUE

Cette nouvelle identité graphique a été créée dans le respect d'un ***air de famille*** avec le logo Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette continuité graphique se retrouve à la fois dans les couleurs et les typographies utilisées, ainsi que dans le dessin des courbes. Il rassemble, sous une identification symbolique commune, à la fois les hommes et les femmes qui délivrent cet enseignement au quotidien, les jeunes apprenants de tous horizons qui bénéficient de cet enseignement et les pouvoirs publics qui organisent cet enseignement.

Le logo fédère l'ensemble des publics concernés de près ou de loin par l'enseignement : établissements, professeurs, élèves, étudiants et les différents acteurs de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Le travail créatif sur le «E», troisième lettre de l'acronyme W-B E, s'impose car il est le symbole clair et concret de cette matière, à savoir l'Enseignement. Symboliquement, le logo reflète les valeurs d'ouverture, de dynamisme, d'épanouissement...

Le «E» travaillé en capitale, présente les ingrédients graphiques suivants :

1. forme dynamique
2. forme ouverte sur l'extérieur
3. rondeurs pour les aspects humains
4. de la compacité et de la simplicité dans la forme pour une lisibilité optimale.

La particularité de cette identité graphique est que le «E» traité de cette façon se voit en seconde lecture comme le haut d'un personnage, bras ouverts, tendus et tournés vers l'avenir. Tout un symbole positif pour l'enseignement.

Détails des lignes créatives :

LES TRAITS ÉPAIS

Donnent au logo toute la puissance et l'assise nécessaire pour asseoir le sérieux de la matière. Les traits épais suggèrent la fiabilité et la force. Ces traits lui confèrent de la lisibilité et de la visibilité.

LES RONDEURS

Donnent au logo un aspect harmonieux et rassurant. Les rondeurs dynamisent et donnent une image positive et humaine.

COURBES HARMONIEUSES ET COMPACTES

Renforcer les valeurs liées à l'épanouissement. La compacité des lignes du visuel associées aux rondeurs en font un logo à la fois harmonieux et puissant.

SIMPLICITÉ

La simplicité afin de renforcer la lisibilité et la visibilité.

LA TYPOGRAPHIE

Volontairement identique à celle du logo de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de : maintenir l'air de famille, renforcer la simplicité et l'intemporalité du logo, renforcer la visibilité et la stabilité de la forme.

LES COULEURS

Identiques à celles du logo FWB afin de renforcer l'air de famille.

LE LOGO ENSEIGNEMENT ET SES DÉCLINAISONS

1. LE LOGO ENSEIGNEMENT

| version verticale

| version horizontale

Tous les logos enseignement sont téléchargeables sur le site :
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

2. LES DONNÉES COLORIMÉTRIQUES

Les couleurs ont volontairement été reprises du logo Fédération-Wallonie Bruxelles afin de renforcer l'air de famille.

LE MODE CMJN

La quadrichromie ou CMJN (Cyan, magenta, jaune, noir) est un procédé d'imprimerie utilisé pour l'impression offset de documents (catalogue, plaquettes, flyers, affiches). Sa valeur s'exprime en pourcentage.

LE MODE RVB

Le RVB est un format de codage des couleurs signifiant Rouge, Vert, Bleu. Il est utilisé pour les applications web (sites internet, intranet, bannières publicitaires en ligne).

TONS DIRECTS PANTONE®

La gamme pantone offre un code unique à chaque couleur permettant à tous les acteurs de la chaîne graphique de parler le même langage des teintes d'impression. Elles sont utilisées en imprimerie.

LE MODE HEXADÉCIMAL

Le code hexadécimal est utilisé par les informaticiens car il est particulièrement commode et permet un compromis entre le code binaire des machines et une base de numération pratique. Chaque chiffre hexadécimal correspond exactement à quatre chiffres binaires (bits) rendant les conversions très simples et fournissant une écriture plus compacte.

COULEURS LOGO INSTITUTIONNEL

CMJN	C 2 / M 98 / J 85 / N 7
RVB	R 201 / V 40 / B 45
PANTONE	1797C
HEXA	#C9282D

CMJN	C 0 / M 30 / J 100 / N 0
RVB	R 244 / V 170 / B 0
PANTONE	130C
HEXA	#F4AA00

CMJN	C 100 / M 88 / J 0 / N 20
RVB	R0 / V 29 / B 119
PANTONE	662C
HEXA	#001D77

CMJN	C 40 / M 20 / J 20 / N 100
RVB	R 10 / V 15 / B 22
PANTONE	BLACKC
HEXA	#0A0F16

3. LA POLICE DE CARACTÈRES DU LOGO

La police de caractères est volontairement identique à celle du logo Fédération Wallonie-Bruxelles afin de :

1. maintenir l'air de famille
2. renforcer la simplicité et l'intemporalité du logo
3. renforcer la visibilité et la stabilité de la forme.

La police de caractères **Drescher Grotesk** offre une version adaptée aux petits caractères nommée Small Sizes.

4. LES ZONES D'EXCLUSION À RESPECTER

Dans tous les cas, une zone d'exclusion autour du logo est à respecter.
Elle est définie par une proportion de protection indispensable, à savoir 20% pour le logo vertical et 10% pour le logo horizontal.

Tous les logos enseignement sont téléchargeables sur le site :
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

5. LE LOGO ENSEIGNEMENT EN NOIR OU EN NÉGATIF (BLANC)

Dans les cas où l'usage de la couleur n'est pas prévu, le logo enseignement (tricolore) sera nécessairement décliné en 100% de noir ou en négatif (blanc). Il sera idéalement utilisé sur fond uni.

Dans tous les cas, le logo sera utilisé dans le respect de la zone d'exclusion indispensable, à savoir 20% pour le logo vertical et 10% pour le logo horizontal.

| Couleur :

| Noir & blanc positif :

| Noir & blanc négatif :

6. LE LOGO ENSEIGNEMENT SUR UN FOND BLANC, DE COULEUR, NOIR

Le logo institutionnel (tricolore) sera utilisé sur fond blanc. Il apparaîtra en négatif (blanc) sur fond noir ou de densité supérieure à 60%.

Dans tous les cas, le logo sera utilisé dans le respect de la zone d'exclusion indispensable, à savoir 20% pour le logo vertical et 10% pour le logo horizontal.

| Logo en couleurs :
sur fond blanc (toujours)

| Logo Blanc sur fond gris :
min. 60% de noir (toujours)

| Logo Blanc sur fond de couleur :
min. 60% de sa teinte (toujours)

7. LE LOGO ENSEIGNEMENT AVEC OU SANS BASELINE

La visibilité du logo est garantie par la présence du logotype sur tous supports. À une taille inférieure à 1 cm, privilégiez l'usage du logo sans baseline (sans mention typographique), pour autant que la mention Wallonie-Bruxelles Enseignement en toutes lettres et/ou le logo institutionnel dans son intégralité apparaisse sur les visuels, un autre endroit.

Le logo se place en haut à gauche dans les différents supports tels que : papier en-tête, affiche, brochure...

| Hauteur
> 1 cm

| Hauteur
= 1 cm

8. TRANSPARENCE ET AUTRES DÉCLINAISONS

LE LOGO ENSEIGNEMENT EN FILIGRANE (TRANSPARENCE) :

Le logo sans baseline peut être utilisé en filigrane uniquement pour habiller une mise en page ou comme élément de fond, pour autant que le logo institutionnel complet apparaisse sur le support. Quant au logo avec baseline, il ne peut jamais être mis en transparence.

| Logo Enseignement transparent (en filigrane) : opacité min. 55%

LE LOGO ENSEIGNEMENT ET LES REPÈRES GRAPHIQUES :

Des repères graphiques, basés par exemple sur les couleurs du logo Enseignement, peuvent habiller une mise en page, pour autant que le logo apparaisse dans son intégralité sur le support.

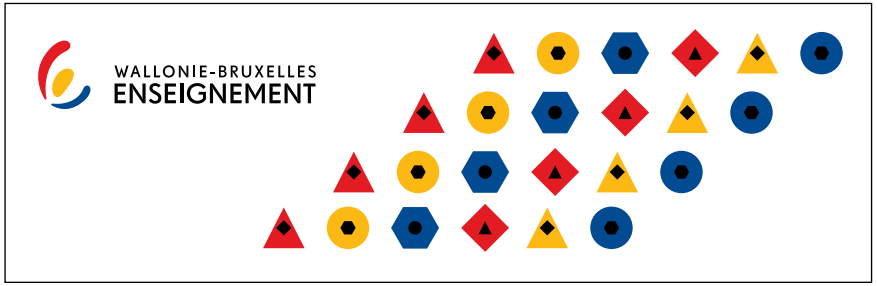

9. LES INTERDITS DANS L'USAGE DU LOGO

Ne pas réduire le logo sous 5 mm de haut pour le logo horizontal et 15 mm de haut pour le logo vertical (il en va de la lisibilité du texte)

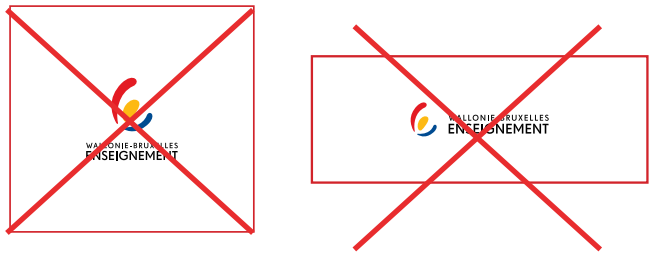

Ne pas utiliser d'autres couleurs pour le logo assorti (ou non) d'une mention que celles définies dans la charte.

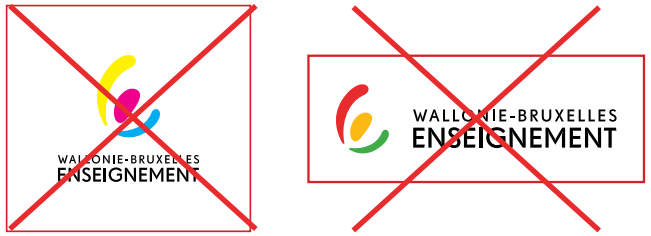

Ne pas incliner le logo assorti (ou non) de son baseline.

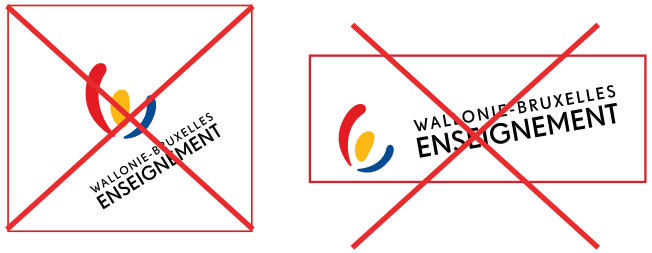

Ne pas recadrer le logo assorti de son baseline.

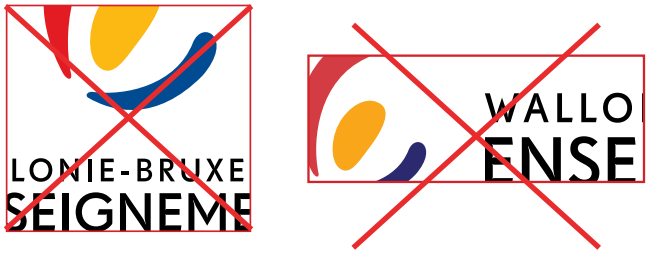

Ne pas déformer le logo assorti (ou non) de son baseline.

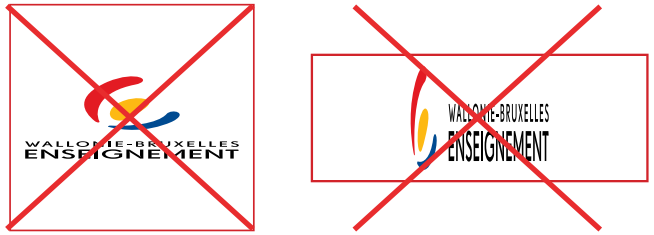

Ne pas nuire à la lisibilité du logo en le plaçant sur un fond inadapté.

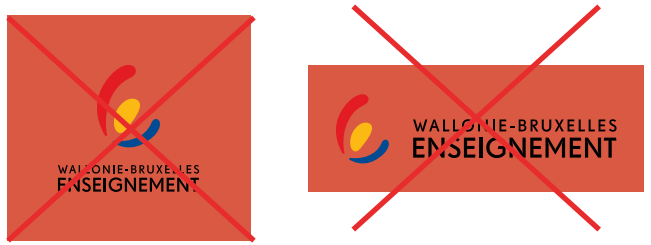

| Les logos enseignement à respecter:

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

LES INTERDITS DANS L'USAGE DU LOGOTYPE (SUITE)

Ne pas utiliser une autre police de caractère pour le logotype assorti d'une mention que celle autorisée.

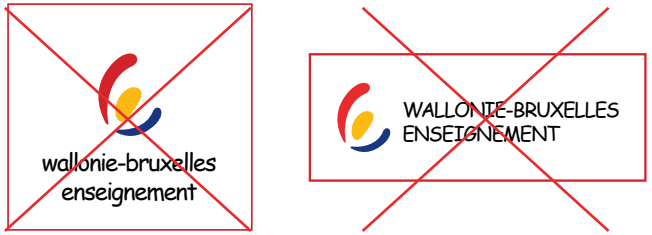

Ne pas ajouter un filet de contour au logo assorti (ou non) d'une mention.

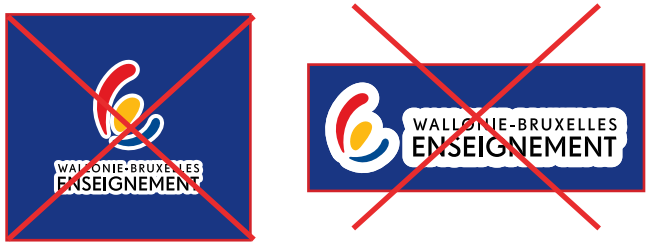

Ne pas réduire l'opacité du logo assorti d'une mention.

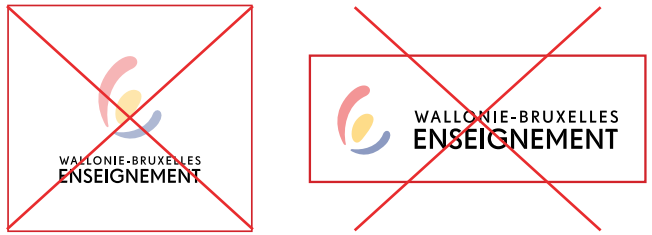

Ne pas utiliser le logo tricolore sur un fond autre que blanc.

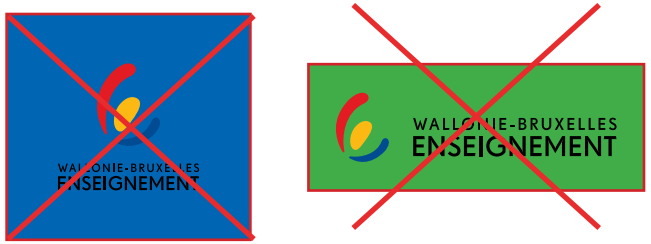

Ne pas décliner le baseline du logo en niveau de gris.

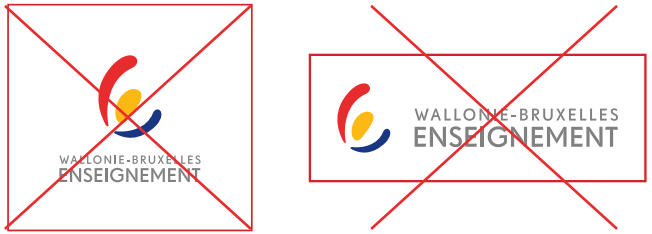

Ne pas décliner le baseline du logo en blanc ou en contours.

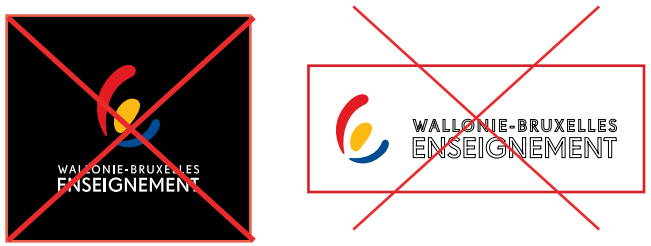

| Les logos enseignement à respecter:

LES FORMATS INFORMATIQUES

LES DIFFÉRENTS FORMATS INFORMATIQUES

Le logo matriciel (numérique) :

Destiné à un usage quotidien (outils en ligne).
Le format matriciel est défini en pixels et est déterminé par les initiales jpeg ou gif.
Ces formats ne sont pas destinés à l'agrandissement.

.jpeg/.jpg .gif .tif .png

Le logo vectoriel :

Destiné aux graphistes et imprimeurs, le format vectoriel permet de redimensionner le logo sans déperdition de qualité. Les formats les plus connus des fichiers vectoriels sont les formats .ai et .eps.

.ai .eps

Tous les logos enseignement sont téléchargeables sur le site :
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

PLUS D'INFOS :

communication@w-b-e.be

Administration générale de l'Enseignement et la Recherche scientifique
Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard du Jardin botanique 20-22
1000 Bruxelles